



E.D.E.L.V.E.I.S.

Entente pour le Développement des Echanges, des Loisirs, des Vacances
Educatifs, Internationaux et Sociaux

13, avenue de la République – 88000 EPINAL

06 76 38 65 30

Courriel : jcedelveis3@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 FEVRIER 2018

Le 15 février 2018 à 9h30, les adhérents de l'Association EDELVEIS, dont le siège social est 13, avenue de la République à EPINAL, se sont réunis à l'Espace Cours à EPINAL, sur convocation du président.

Sont présents : **150** adhérents.

L'assemblée est présidée par Guy LACOUR.

Il constate que **226** adhérents sont à jour de leur cotisation 2017.

L'Assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires, conformément aux dispositions statutaires.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur **l'ordre du jour suivant** :

I. Ouverture de l'AG par le Président

II. Rapport moral et d'activité

1) Vie de l'association :

- a) La vie statutaire
- b) L'information (la lettre – le site internet – la presse – la diffusion de l'information)

2) Activités VOYAGES :

- a) Voyages 2017
- b) Tableau des marges
- c) Les adhésions
- d) Synthèse des évaluations
- e) Les rencontres avant et après voyages, la formation des organisateurs et accompagnateurs.

3) Rapport financier :

- a) Bilan financier de l'association au 31/12/2017 et compte de résultat 2017
- b) Rapport des vérificateurs aux comptes
- c) Affectation du résultat 2017
- d) Fixation de la cotisation 2019

III. Voyages 2018 : les préinscriptions – présentation des voyages par les organisateurs

IV. Etat des projets après 2018.

I. En OUVERTURE DE SEANCE : Jean-Jacques CUNA remercie les 150 personnes présentes dans sa salle donc de l'intérêt qu'elles portent à l'association. Il rappelle également que les procès-verbaux des assemblées générales précédentes se trouvent sur le site « edelveis-voyage.fr » et celui de 2017 affiché dans la salle. Il présente celles qui sont sur l'estrade : André BOURBON, Vice-Président, Michèle CROCHEMORE, Secrétaire Patrice FEVE, Trésorier et Denise HAZEMANN, Trésorière adjointe.

Puis le président rend hommage à Guy LACOUR qui pendant plus de 17 ans a présidé cette association et a programmé tellement de séjours, d'abord seul, puis après la mise en place d'une formation d'organisateur et accompagnateurs, a su s'entourer d'une nouvelle équipe à laquelle il a insufflé une dynamique. Le président souhaite que cette dynamique puisse continuer à perdurer. Guy a aspiré à prendre une vraie retraite et retrouver une vie personnelle et familiale plus libre. Pour tous ces services, qu'il soit remercié aujourd'hui par la remise d'un cadeau.

Le président s'engage à remplir ses nouvelles fonctions, dans des actions pérennes mais aussi dans la perspective d'améliorer encore s'il était possible, la qualité des travaux à venir, se rendant compte que la transition d'une présidence à l'autre n'est pas chose aisée, mesurant aujourd'hui combien il est important de s'entourer d'une équipe solide qui n'aura qu'un seul but : proposer des voyages à la hauteur des espérances des adhérents. Seulement il est important de souligner que cette équipe travaille bénévolement et les tâches des uns et des autres, qu'ils soient organisateurs, accompagnateurs, mais aussi trésorier, secrétaire ou intendant n'ont aucun lien avec leurs anciens métiers...à une ou deux exceptions près.

En 2018, mais le phénomène n'est pas récent, l'assemblée est issue de catégories professionnelles très variées. Une réflexion doit s'engager sur la définition identitaire d'EDELVEIS, être clair quant à son esprit. Conserver les valeurs tout en tenant compte des comportements qui évoluent avec le temps.

Compte tenu de cela, cette assemblée générale est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires, conformément à nos statuts. L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

II. PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

1) Vie de l'association

a) La vie statutaire de l'association :

Le président rappelle les deux instances qui régissent EDELVEIS : l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration : une assemblée générale annuelle et un conseil d'administration bimestriel. Les définitions et réglementations sont clairement décrites dans les statuts et la charte.

En 2017, le C.A. s'est réuni six fois. Le taux de participation aux réunions est très élevé, ce qui prouve l'engagement des membres élus qui font preuve d'assiduité et de sérieux.

Dans ces conseils les décisions concernant l'aspect financier ont été discutées et prises ; quant au domaine voyages il conviendra de remettre à l'ouvrage tous les projets impliquant présentation, information et modernisation.

Les outils d'information se présentent sous quatre formes : la lettre aux adhérents, le site internet, la presse et la diffusion. Sur ce dernier point, il est primordial de constituer un réseau efficace.

EDELVEIS se nourrit des voyages qui sont proposés à ses membres. Le choix des destinations se fait selon deux critères : le souhait des adhérents (sondage) et les projets des organisateurs, le tout entériné par le C.A.

Mais au fil du temps cette source d'animateurs a tendance à se tarir. Un appel pressant pour venir renforcer l'équipe, il en va de l'avenir d'EDELVEIS. Moins d'organisateur moins de voyages...Et la mise en place d'une formation n'a de sens que si le recrutement s'avère efficace.

b) L'information :

- La Lettre : André BOURBON indique que 8 lettres ont été diffusées. Elles présentent les voyages prévus, les voyages à venir et font régulièrement le point sur les préinscriptions, les inscriptions, les listes d'attente. Elles indiquent les dates et les lieux des réunions avant et après chaque voyage. Elles rappellent la nécessité de remplir correctement les fiches pour faciliter le travail des organisateurs, des accompagnateurs, des secrétaires et des trésoriers.
- Le site internet (edelveis-voyage.fr) : Le site a trois ans. Sa création a d'abord eu pour but de faire connaître EDELVEIS de manière synthétique par les adhérents pour leur permettre de le consulter mais aussi pour une diffusion plus large. Au sujet des statistiques, à ce jour plus de 3000 visites dont 200 de l'étranger. Curieusement, les consultations du site se situent beaucoup hors département des Vosges.
- La Presse : Michel GUIDAT invite les présents à consulter les photocopies des articles parus en 2017 sur l'hebdomadaire l'Echo des Vosges.
Il précise à nouveau à l'assemblée que Vosges Matin ne publiera plus les comptes rendus de voyages et de réunions.
Il rappelle aux futurs voyageurs de toujours lui faire parvenir articles et photos de groupes qu'il compilera pour mise en ligne sur le site de l'association.
- La diffusion de l'information : Marie-José MANDRY qui a cessé ses fonctions d'administrateur précise que le passage de témoin a bien fonctionné, que le réseau EDELVEIS est sous la responsabilité officiellement de Monique DORIDANT mais qu'en fait Edith MATHIEU est responsable de l'équipe du réseau en étoile. Un appel a été lancé pour que d'autres adhérents rejoignent ce réseau.

2) Activités Voyages :

a) Voyages 2017 :

L'immatriculation tourisme accordée par ATOUT France a été renouvelée pour trois ans. Le président souligne qu'EDELVEIS se place ainsi au même niveau que les agences de voyages.

Il indique également l'évolution du nombre de voyageurs entre 2014 et 2017 ;
2014 : 176 ; 2015 : 229 ; 2016 : 274 (deux groupes Argentine) ; 2017 : 211 (deux groupes Japon).

Il est observé une diminution de participants, peut-être parce que quatre voyages proposés ont été annulés. Le fait d'avoir proposé dix voyages crée la diversité dans le choix, mais cela paraît peut-être présomptueux.

EDELVEIS affiche pourtant le même nombre cette année (10) et à ce jour 3 sont déjà annulés. Une réflexion doit être engagée sur ce point, sachant que certaines destinations sont prisées, d'autres moins, mais de plus la sphère géopolitique ne permet pas d'envisager pour l'instant des séjours tels que le Moyen-Orient, la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, mais proposer des destinations dans l'hexagone, en tout cas de proximité.

b) Tableau des marges : (Patrice FEVE).

Le Président et le Trésorier commentent le tableau des marges (projeté sur écran) sur tous les voyages réalisés en 2017, le Trésorier pour la partie chiffres et le Président pour un commentaire résumé de chaque voyage :

Commentaires sur tous les voyages réalisés en 2017.

-Arosa (Guy LACOUR, André BOURBON)

-Cuba (Jean-Jacques CUNA) : un voyage déjà proposé en son temps et reprogrammé. Un déficit de 3662 €. A la demande d'explications d'une adhérente, il a été précisé que 1500 € sont restés à la charge de l'association sur la réduction du prix de trois voyages ainsi qu'un spectacle supplémentaire, une chambre individuelle pour une personne seule, de plus, beaucoup de pourboires ont été versés, et un surcoût pour un billet aérien.

-Les Açores (Guy LACOUR)

-Andalousie (Jean-Jacques CUNA) : excédentaire de 2195 €, soit 60 € de remboursement par personne.

-Japon (deux groupes avec Guy LACOUR, André CLAUDEL et Jean-Jacques CUNA) ; 160 € de remboursement par personne.

-Paris sur scène (Guy LACOUR)

Seulement sept organisateurs/accompagnateurs se sont impliqués dans ces six voyages 2017. Quand je dis 7, c'est en réalité 4 personnes ayant œuvré sur plusieurs destinations.

c) Les adhésions : (Claude BÉGEL)

Au jour de l'AG, 201 adhérents ont repris une adhésion pour 2018.

66 anciens ne se sont pas encore manifestés. Nous étions 267 en 2017.

Les adhérents qui souhaitent quitter l'association sont invités à le faire savoir plutôt que d'attendre leur éventuel renouvellement.

Rappel de la durée de l'adhésion : une cotisation, c'est pour l'année civile en cours !

Rappel à propos de la négligence dont font preuve de plus en plus d'adhérents pour remplir convenablement le bulletin d'adhésion.

LES PRÉINSCRIPTIONS

Le système mis en place est de plus en plus pris en considération par la quasi-totalité des amateurs de voyages. Rares sont ceux qui se préinscrivent au-delà du 15 octobre.

Il est rappelé que tout adhérent qui ne s'est pas préinscrit à un voyage se verra pénalisé de 20€ de frais de dossier. Attendre la facture du voyage donnée en réunion préparatoire pour s'acquitter éventuellement des frais de dossier.

LA FACTURATION DES VOYAGES AUX ADHERENTS

La présentation des factures à la réunion préparatoire à un voyage est une formule rodée à présent ; elle serait une réussite totale si certain(e)s n'oubliaient pas leur moyen de paiement.

d) Synthèse des évaluations : (André BOURBON)

Toutes les synthèses, après chaque voyage, sont présentées lors des retrouvailles et peuvent être consultées par tous sur le site d'EDELVEIS. Elles résument le plus objectivement possible les avis des voyageurs sur les programmes, l'hébergement, l'ambiance, les guides, les accompagnateurs. Il est à noter qu'en moyenne 30% des participants n'envoient pas d'évaluation, ce qui est beaucoup... Sur l'ensemble des voyages de 2017, 90% des personnes qui ont répondu sont totalement satisfaits, 10% le sont partiellement et 98% sont prêts à les refaire, ce qui est très satisfaisant. Les avis sont parfois partagés sur la restauration : essayons de nous plier aux habitudes des pays qui nous accueillent aimablement en oubliant qu'on n'est pas chez soi !

e) Les rencontres avant et après voyages : Les voyageurs connaissent bien maintenant leur fonctionnement et apprécient la réunion préparatoire à un voyage et mieux encore le moment convivial d'après voyage.

A ce propos il est rappelé que des DVD sur les derniers voyages sont à disposition.

Ces réunions se tiennent d'ailleurs l'après-midi suivant les conseils d'administration. Françoise THIRION demande que le coupon réponse soit renvoyé (respect de la date de renvoi) même si on assiste à la réunion et pas au repas. Elle renouvelle l'information selon laquelle il existe une difficulté à trouver maintenant des établissements assez importants pour nous accueillir.

Le président donne la parole aux adhérents. Personne ne souhaite intervenir.

PREMIERE RÉOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu **le rapport moral et d'activité de l'exercice 2017**, les approuve tels qu'ils lui sont présentés et donne quitus de sa gestion au président.

Décision adoptée à l'unanimité

Rapport financier : (Patrice FÈVE)

- Bilan financier de l'association au 31/12/2017 et compte de résultat 2017 ;

- Rapport des vérificateurs aux comptes

DEUXIEME RÉOLUTION :

L'assemblée générale, approuve les comptes de 2017 tels qu'ils lui sont présentés.

Décision adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RÉOLUTION :

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat excédentaire de 8 459.63€ de l'année 2017 au fonds associatif, qui s'élève ainsi à 137 716.61 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION :

Renouvellement des mandats :

Yvan Lecomte et Jeannine GEORGEL renouvellent les leurs.

Annick TARANTOLA désire cesser ses fonctions.

Décision : les deux réviseurs aux comptes sont désignés à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION :

Le conseil d'administration propose le maintien à 15 € le montant de la cotisation 2019.

Décision adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du CA

6 postes d'administrateurs sont à pourvoir.

Parmi les renouvelables : ayant leur mandat échu trois candidats : Françoise THIRION, Michèle CROCHEMORE, Claude BEGEL.

On notera les départs de Jacques CHAUDY et Pierre LAMBILLON qui ne renouvelleront pas leur mandat. Sont démissionnaires : Marie-Jo MANDRY, Guy LACOUR et André GRAVIER.

Trois candidatures ont été reçues, celles de :

- Annick TARANTOLA ;
- Marie-Jo SACHOT ;
- Daniel ROLLAND.

Il n'y a pas de nouveaux candidats.

Les six candidats sont élus à l'unanimité.

Voyages 2018 : les préinscriptions

Précisions : Il paraît indispensable voire essentiel d'attirer l'attention sur les préinscriptions aux voyages. En effet les organisateurs qui préparent leur projet, prenant en compte l'engagement financier, sont attentifs au tableau des préinscriptions surtout avant le 15 octobre...

Présentation des voyages par les organisateurs.

Chaque organisateur présente son voyage. Des diaporamas sont projetés par Jacques CHAUDY. A ce jour trois projets sont annulés (Ecosse, Ornans, Normandie).

-Arosa : (Guy LACOUR et André BOURBON)

-Ouzbékistan : (André CLAUDEL)

-Islande : (Jean-Jacques CUNA)

-Paris-Eté : (André BOURBON)

-**Pouilles et Campanie** : (Guy LACOUR)

-**Namibie** : (Guy LACOUR)

-**Paris-sur-Scène** : (André GRAVIER)

Etat des projets après 2018 :

Arosa ; Pérou ; Québec ; Albanie ; Baléares ; Rome ; Portugal ; Toulouse-Bordeaux.

Avenir : Les organisateurs sont toujours à la recherche de destinations originales. Mais le temps de solliciter les adhérents pour connaître leurs aspirations sur les années futures et leur participation à cette nouvelle enquête qui leur sera soumise devra être plus forte que la précédente : 16 réponses concernant 20 personnes. Expression des choix et des désirs en matière de voyages.

Guy LACOUR a demandé à prendre la parole, ce qui lui a été accordé.

Avant de conclure, le président a une pensée pour ceux qui nous ont quittés l'année passée. Il adresse ici un grand remerciement à tous les adhérents mais aussi aux administrateurs anciens et nouveaux, aux vérificateurs pour leur dévouement.

Il espère que tous les acteurs de l'association joueront leur rôle dans l'avenir.

Le Président